



Procès-verbal – Séance régulière du Conseil d'établissement – École Jeunes du monde

Le mercredi 7 janvier 2026 18 h 30 au local 118

Les membres sont :

Parents :	Personnel :	Public :	Autres :
Mme Mélanie Vaillancourt Mme Natacha Pierre-Charles Mme Audrey Chabot Mme Yexy Andrea Castaneda M. Francis Daigle Mme Joanie Langford Mme Emily Andrea Caceres Mme Marie-Pier Lévesque	Annie Sarrazin, directrice Raghida Massaad, sdg Line Deschênes, tes Ann-Marie Dorval Annie Forget Caroline Proulx	Aucun public	

Absences motivées :

Parents :	Personnel :
	Line Deschênes Annie Forget

Projet d'ordre du jour :

1. Ouverture de la séance et validation du quorum;
2. Parole au public;
3. Lecture et approbation du projet d'ordre du jour (R);
4. Lecture et approbation du procès-verbal de la rencontre du 5 novembre 2025 (R);
 - 4.1. Suivi au procès-verbal s'il y a lieu;
5. Consultations du CSSMI;
 - 5.1. Présentation du budget révisé (R)
 - 5.2. Reddition de compte (R)
 - 5.3. Présentation COSP (R)
6. Code de vie (R);
7. Activités école (R)
8. Informations / rapports : (I)
 - 8.1. Comité de parents
 - 8.2. OPP
 - 8.3. Personnel enseignant
 - 8.4. Service de garde/présentation programme activités SDG (R)
 - 8.5. Direction
9. Correspondance, s'il y a lieu (I);
10. Varia;
11. Clôture de la séance (R)

1. Ouverture de la séance et validation du quorum
La présidente du CÉ, Audrey Chabot, ouvre la séance après avoir constaté le quorum. Il est 18h30.

2. Parole au public
S.o. aucun public présent.

3. Lecture et approbation du projet d'ordre du jour (R)
La directrice, Mme Sarrazin, fait la lecture du projet d'ordre du jour.

Il est proposé par Raghida Massaad D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté
Résolution n° CE-2526-013

4. Lecture et approbation du procès-verbal de la rencontre du 5 novembre 2025 (R)
La présidente du CÉ, madame Audrey Chabot, présente sommairement le procès-verbal, celui-ci ayant été rendu disponible au préalable. (Voir document en annexe A)

Il est proposé par Mme Pierre-Charles D'ADOPTER le procès-verbal de la séance du 5 novembre 2025 tel que rédigé.

Adopté
Résolution n° CE-2526-014

- 4.1. Suivi au procès-verbal s'il y a lieu.
S.o.

5. Consultations CSSMI
5.1. Présentation du budget révisé (R)
La directrice, Mme Sarrazin, présente et explique le budget révisé 2025-2026.

- 5.2. Reddition de comptes pour les mesures dédiées et protégées (R)

Il est proposé par Mélanie Vaillancourt D'ADOPTER la Reddition de compte pour les sommes allouées dans le cadre des mesures budgétaires dédiées et protégées 2025-2026

Adopté
Résolution n° CE-2526-015

6. Code de vie (R)
Présentation des modifications apportées au Code de vie.

Il est proposé par Mme Pierre-Charles d'approuver les changements proposés au Code de vie.
(Voir document en annexe)

Approuvé
Résolution n° CE-2526-016

7. Activités (R)

Mise à jour.

Il est proposé par M. Francis Daigle d'approuver les activités présentés (Voir document en annexe)

Approuvé
Résolution n° CE-2526-017

8. Informations / rapports : (I-R)

8.1. Comité de parents

Mme Langford nous informe des différents dossiers discutés.

8.2. OPP

S.O.

8.3. Personnel enseignant

Présentent les différentes activités de l'école.

8.4. Service de garde/ présentation du programme d'activités SDG (R)

Il est proposé par MME Dorval d'approuver les activités présentés (Voir document en annexe)

Approuvé
Résolution n° CE-2526-018

8.5. Direction

9. Correspondance, s'il y a lieu (I)

10. Date de la prochaine séance (I)

Tel que prévu au calendrier, la prochaine séance est prévue pour le 11 février prochain à 18 h 30.

11. Clôture de la séance (R)

La présidente, madame Audrey Chabot, conclut que l'ordre du jour a été écoulé.

Il est proposé par Mme Audrey Chabot DE LEVER la séance à 20h22.

Adopté
Résolution n° CE-2526-019

La présidente
Madame Audrey Chabot

La directrice de l'école
Madame Annie Sarrazin

La secrétaire de la rencontre
Madame Ann-Marie Dorval